

Proposition relative et techniques narratives dans les fabliaux du Moyen Âge : l'exemple de « De Haimet et de Barat », « Du bouchier d'Abeville », « Du segretain moine »

Malinka Velinova

§I

Partant de la définition bien connue de Joseph Bédier des fabliaux comme « des contes à rire en vers¹ », qui a été nuancée, complétée, discutée, voire réfutée² par la suite, nous nous concentrerons avant tout, dans cet article, sur leurs caractéristiques plus spécifiques du point de vue de la narration, comme celles que met en évidence Jean Dufournet :

Ce qui le [le fabliau] caractérise presque constamment, c'est une écriture rapide qui en fait un texte « pressé », fortement lié, raccourcissant au maximum le trajet et la distance entre les noyaux fonctionnels de la narration, mais que contrarie souvent la présence du narrateur qui remplit de sa voix les chaînes causales et s'accorde des répits à priori inutiles. (Présentation, p. 11)

¹Joseph Bédier, *Les Fabliaux : études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Âge*, Paris, Champion, 1925, 4^e éd. revue et corrigée, p. 30.

²Voir Jacques Ribard, « Et si les fabliaux n'étaient pas des "contes à rire" ? », *Reinardus. Yearbook of the international Reynard Society*, vol. II, 1, 1989, p. 134-143.

§2

Nous nous attacherons en particulier à vérifier quel est le rôle qu'y joue la relative, nous basant sur les occurrences tirées des trois fabliaux au programme de l'agrégation de lettres 2024, notamment *De Haimet et de Barat*, *Du bouchier d'Abeville* et *Du segretain moine*, dans l'édition de Jean Dufournet de 2014 aux éditions Flammarion³.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'EMPLOI DE LA RELATIVE DANS LES TEXTES MÉDIÉVAUX FRANÇAIS

§3

Comme nous l'avons déjà avancé ailleurs⁴, la proposition subordonnée relative participe pleinement du style formulaire des chansons de geste médiévales. Dans une étude centrée plus particulièrement sur l'interprétation de la proposition relative dans les différentes éditions de la *Chanson de Roland* en français moderne⁵, il a été montré que l'emploi de la relative dans le poème en ancien français était de loin plus fréquent que dans chacune de ses traductions, relativement nombreuses, en français moderne. Le traducteur moderne⁶ de la chanson de geste préfère paraphraser la relative; là où elle se trouve conservée, on sent nettement, grâce à sa réapparition dans les tours disjoints surtout, un effet archaïsant, comme c'est le cas dans l'édition de Joseph Bédier⁷. La langue contemporaine essaie d'éviter la relative là où cela est possible pour que la phrase soit plus légère,

³Ces trois textes seront désormais disponibles en ligne sur le portail de la Base de français médiéval : 1) *De Haimet et de Barat, texte du manuscrit Paris, BnF 19152, f°52rb-54ra*, édité par J. Dufournet, Paris, Flammarion, 2014, commenté par C. Pierreville. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la BFM dans le cadre du projet Fabliaux, dernière révision le 25/09/2023; <http://catalog.bfm-corpus.org/BaratHaimetBodelD>; 2) Eustache d'Amiens, *Du Bouchier d'Abeville*, édité par J. Dufournet, Paris, Flammarion, 2014. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la BFM, dernière révision le 2023-10-04, <http://catalog.bfm-corpus.org/BouchierAbbevilleD>; 3) *Du segretain moine*, édité par J. Dufournet, Paris, Flammarion, 2014. Publié en ligne par l'ENS de Lyon dans la BFM, dernière révision le 2023-10-04, <http://catalog.bfm-corpus.org/Segretain2D>. Dans cet article, nous désignons dans les exemples cités les trois titres par les abréviations respectives suivantes : 1) HB; 2) BA; 3) SM.

⁴Voir Malinka Velinova, « La formule épique dans le moule de la relative en ancien français », dans O. Simonin et C. de Barrau (éds), *La formule au Moyen Âge III*, ARTEM 28, Turnhout, Brepols, 2021, p. 303-325, et M. Velinova, « La reformulation épique par l'exemple de la relative », dans M. Velinova (dir.), *Réécritures et reformulations dans les langues et les littératures romanes*, Sofia, Presses Universitaires « Saint Clément d'Ohrid », 2021, p. 39-60.

⁵Voir M. Velinova, « La syntaxe du pronom relatif sujet *qui* dans les traductions de la *Chanson de Roland* en français moderne », dans M. Velinova (éd.), *Traduction et communication interculturelle*, Sofia, Presses Universitaires « Saint Clément d'Ohrid », 2010, p. 211-222.

⁶À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

⁷*La Chanson de Roland*, publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par J. Bédier, Paris, L'Édition d'art, H. Piazza, 1922.

moins ambiguë. Aussi emploie-t-on dans les traductions en français moderne des appositions, des épithètes liées ou détachées à la place des relatives en ancien français. S'il se trouve parfois que la substantivation ou l'adjectivation est impossible ou que l'auteur essaie de rapprocher sa phrase de celle du poème (pour diverses raisons), on voit dans les versions en français moderne la conservation non seulement du relatif sujet *qui* mais aussi de ses emplois spécifiques, comme les occurrences de *qui* en emploi absolu, avec ses différentes valeurs, ou les cas de disjonction entre le relatif et son antécédent, assez fréquents en ancien français du fait de son caractère typologique, à savoir celui de langue à verbe second (V2)⁸ (il ne s'agit donc pas seulement des cas particuliers en français contemporain où l'on emploie des relatives disjointes, qui participent plus particulièrement du dialogisme et de l'autonomie énonciative⁹).

§4 Il s'avère par conséquent qu'en ancien français, dans le genre épique, la fréquence d'emploi des relatives est sensiblement plus élevée que dans les traductions modernes (là où, dans les traductions, les subordonnées relatives ne sont pas paraphrasées mais conservées, on perçoit nettement un effet archaïsant recherché). Nous nous interrogerons sur le statut des relatives dans les trois fabliaux au programme, dans la mesure où ils participent eux aussi d'un phénomène d'énonciation *in praesentia* des œuvres¹⁰, procédant d'une *scripturalité à destin vocal*¹¹.

LE VERS OCTOSYLLABIQUE

§5 Qu'en est-il dans le genre du fabliau plus particulièrement, qui se sert de l'octosyllabe du genre narratif? Comme le souligne Danièle James-Raoul, « l'apparition du couplet d'octosyllabes dits ou plutôt lus devant un petit comité aristocratique dans le cas du genre romanesque a constitué, en regard des décasyllabes chantés ou psalmodiés des chansons

⁸ « Concernant l'ordre des mots, il faut dire que l'afr. est typologiquement une langue à verbe second et à sujet pronominal nul : dans une phrase assertive non subordonnée comprenant un verbe, un sujet et un objet nominaux, le verbe se trouve normalement en seconde position, et lorsqu'il y a un sujet pronominal anaphorique, il n'est généralement pas exprimé. La première zone de la proposition, qui est donc la zone préverbale, est saturée par une large palette d'éléments pouvant constituer le thème de la proposition [...]. » (Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000, p. 741).

⁹ Sur l'emploi de la relative disjointe en français contemporain, voir Geneviève Salvan, « Le dialogisme dans les relatives disjointes », *Langue française*, 163, 2009, p. 61-78.

¹⁰ Voir Paul Zumthor, *La lettre et la voix*, Paris, Seuil, 1987, et Michèle Perret, « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* », *Langue française*, 149, p. 16-30.

¹¹ D'après Peter Koch et Wulf Oesterreicher, *Langage parlé et langage écrit*, dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 1/2, Tübingen, Max Niemeyer, 2001, p. 584-627.

de geste, une véritable révolution de l'écriture poétique¹² », du fait, d'après Michel Zink, de la simplicité de la forme métrique, qui « laisse, par une sorte de transparence du langage, l'attention se fixer presque tout entière sur le contenu du récit »¹³.

§6

Danièle James-Raoul soutient, après d'autres, comme Paul Meyer ou Georges Lote¹⁴, qu'« il existe à la fois une forte autonomie du vers et une solide cohésion qui lie deux octosyllabes à rimes plates et fait d'eux un couplet, c'est-à-dire une unité globale rythmique, syntaxique, sémantique et rimique » (*op. cit.*, p. 2, § 1). Une pareille unité du vers en abrite donc une autre, la relative, qui dans le cas de la formule, présente elle aussi une unité rythmique, syntaxique, sémantique et rimique. Or, la relative formulaire est appositive dans la plupart des cas, en particulier si l'antécédent est un nom propre¹⁵. Pourrait-on s'attendre dans le cas des fabliaux, dont le style n'est guère formulaire, à des relatives d'un autre type, plus spécifique ?

TYPOLOGIE DES RELATIVES

§7

Comme il est bien connu, la typologie traditionnelle sémantique des relatives consiste en la distinction entre relative déterminative et relative explicative¹⁶. Comme le rappelle Christian Touratier, « c'est *La Logique* dite de Port-Royal qui distingue deux sortes de relative et oppose un “*qui déterminatif*” à un “*qui explicatif*”, tout comme elle identifie deux sortes d'addition à l'intérieur d'un terme complexe “l'une qu'on peut appeler *explication*, et l'autre *détermination*”¹⁷ ».

¹²Danièle James-Raoul, « La brisure du couplet dans *Le Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes », *Op. cit.*, vol. 17, *Agrégation Lettres 2018*, 2017, p. 1, § 1; en ligne : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/243>.

¹³Michel Zink, « Une mutation de la conscience littéraire : le langage romanesque à travers des exemples français du XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°93, janvier-mars 1981, p. 3-27, p. 6; en ligne : https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1981_num_24_93_2160.

¹⁴Paul Meyer, « Le couplet de deux vers », *Romania*, 23, 1894, p. 1-35; Georges Lote, *Histoire du vers français, Première partie : Le Moyen Âge*, Paris, Boivin et Cie, 1949, t. I.

¹⁵Comme dans les quelques exemples suivants; « *Carle me mandet, ki France ad en baillie [...]* » (*La Chanson de Roland*, texte présenté, traduit et commenté par J. Dufournet, Paris, Flammarion, 2004 [1993], v. 488); « *Dame, dist il, par Deu qui fist le mont, / Nul bel samblant faire ne voz poons. [...]* » (*Ami et Amile : chanson de geste*, publiée par Peter F. Dembowski, Paris, Honoré Champion, 1987, v. 1191-1192); Or oëz, franc baron naturé, / Por l'amor Dieu, *qui en croiz fu pené, / Del pautonnier comment il a ovré.* (*La Prise d'Orange : chanson de geste (fin XII^e – début XIII^e siècle)*, éd. bilingue, texte établi, traduction, présentation et notes par C. Lachet, Paris, Honoré Champion, 2010, v. 771-773).

¹⁶Voir par exemple Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2004, 3^e éd., p. 484-485, et Cécile Narjoux, *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, De Boeck Supérieur, 2018, p. 611-615.

¹⁷Christian Touratier, *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck, 1980, p. 245.

§8 On a essayé d'appliquer certains critères de distinction syntaxico-sémantiques, afin de montrer que la distinction n'est pas seulement logique. Or, la plupart de ces critères soulèvent des difficultés d'analyse, y compris d'ordre théorique¹⁸. Il est même des linguistes qui avancent qu'« il n'existe en langue qu'un type de relatives, qui prend son statut déterminatif ou appositif en discours (cf. différents emplois plutôt que types) »¹⁹. Plus récemment, Anne Abeillé et Danièle Godard, dans la *Grande grammaire du français*²⁰, s'en tiennent à la typologie en deux types sémantiques de relative, restrictives et non restrictives (appositives), mais donnent des critères de distinction à envisager dans différents cas complexes.

§9 Pour notre part, nous préférons nous en tenir aussi, dans nos recherches, à la distinction entre relative restrictive et relative appositive, distinction qui prend en considération en particulier le critère de la réduction/non-réduction de l'extension du concept exprimé par l'antécédent²¹ : structurellement, les restrictives sont intégrées au SN antécédent, tandis que les appositives sont détachées du SN, en position parenthétique.

§10 Quant aux autres types que l'on est le plus souvent enclin à regrouper sous la catégorie des non restrictives (à savoir attributive ou prédicative, narrative ou continue, ou de postériorité, etc.²²), nous les considérons à part, en dehors du plan d'analyse en termes de réduction/non-réduction de l'extension du concept de l'antécédent, ainsi qu'en dehors du plan d'analyse en termes de détermination/explication.

§11

¹⁸Voir Pierre Le Goffic, « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : pour en finir avec les deux types de relatives », *DRLAV*, 21, 1979, p. 135-45; Catherine Fuchs, « Les relatives et la construction de l'interprétation », *Langages*, 88, 1987, p. 95-127; Georges Kleiber, *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?*, Tübingen, Max Niemeyer, 1987.

¹⁹Rudy Loock, « Pour (enfin ?) en finir avec les deux types de relative : la linguistique aux limites de la catégorisation », *Cercles*, 29, 2013, p. 21-45, p. 41.

²⁰Anne Abeillé et Danièle Godard, *La grande grammaire du français*, Arles, Actes Sud, 2021, tome 2, p. 1506-1510.

²¹Olivier Soutet, *La syntaxe du français*, Paris, PUF, p. 97-98.

²²Voir Mira Rothenberg, « Les propositions relatives adjointes en français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 67, 1972, p. 175-213; Knud Lambrecht, « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française*, 127, 2000, p. 49-66; M. Herslund, « La relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe », *Langue française*, 171, 2011, p. 89-99; Kirsten Jeppesen Kragh et Lene Schøsler, « Reanalysis and Gramma(ticaliza)tion of Constructions : The Case of the Deictic Relative Construction with Perception Verbs in French », dans E. Coussé et F. von Mengden (eds.), *Usage-Based Approaches to Language Change*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, 2014, p. 169-202; M. Velinova, « À propos de la grammaticalisation/constructionnalisation de la relative attributive en français », *Revue Romane*, 57/1, 2022, John Benjamins, p. 116-139.

Dans les cas donc où le critère de réduction de l'extension du concept visé par l'antécédent n'est pas applicable, comme dans 1) *Je la vois qui pleure/Voici Marie qui pleure/Elle est là qui pleure...*, ou comme dans 2) *Un Cosaque survint qui prit l'enfant en croupe* (= *et il prit l'enfant en croupe*) et *J'ai frappé à la/une porte qui s'est ouverte* (= *et la porte s'est ouverte*), nous envisageons deux autres types de relatives, qui, répondant à des critères en dehors de la restriction et de l'identification du référent de l'antécédent, ne sont pas des subordinées à proprement parler, à savoir respectivement, 1) relative *attributive* (qui présente une prédication seconde) et 2) relative *narrative* (qui équivaut à une proposition simple coordonnée à la première).

§12 Le terme « narrative », appliqué à la proposition relative, est emprunté à Jean-Jacques Brunner²³, puisqu'il regroupe, de manière concise, des constructions que l'on range sous des appellations différentes, comme les « constructions événementielles à prédicat complexe » (*Un Cosaque survint qui prit l'enfant en croupe*) et les relatives continuatives (*Il frappa à UNE/LA porte, qui s'ouvrit*)²⁴. Le sens que nous conférons à la relative narrative est celui de « type de relative dont le but est de faire progresser le récit, la narration, l'action », comme dans l'exemple suivant :

1. *Guillaume* menja tot premier,
Qui en son lit s'ala couchier²⁵ (SM, v. 286-287)

§13 Cet exemple contient deux verbes au passé simple, l'un dans la proposition principale (*Guillaume menja tot premier*), l'autre dans la proposition subordonnée relative (*qui en son lit s'ala couchier*), ce qui assure justement la progression de la narration.

§14 Ce sera par conséquent ce type de relative que, présumant qu'il est à l'honneur dans le genre, nous nous appliquerons à observer de manière plus attentive dans les trois fabliaux : il serait intéressant de voir si ce type prévaut dans ce genre qui privilégie, par sa forme aussi, à savoir le recours à l'octosyllabe, le récit rapide.

MÉTHODOLOGIE ET CORPUS D'OCCURRENCES

§15 Notre observation de la relative dans les trois fabliaux porte sur les occurrences contenant une relative à antécédent, qu'il soit nominal ou pronominal, et le relatif *qui*, sujet, ou *que*, objet direct. Un intérêt particulier est porté aux occurrences du point de vue de

²³J.-J. Brunner, « Ces relatives qui n'en sont pas », *L'information grammaticale*, 8, 1981, p. 12-16.

²⁴Voir N. Furukawa, *Pour une sémantique des constructions grammaticales*, Bruxelles, Duculot, 2005.

²⁵Dans tous les exemples de cet article, nous marquons en italique l'antécédent et son relatif.

la distance entre le relatif et son antécédent. Or, comme les cas de disjonction entre l'antécédent et le relatif peuvent être très variés, nous avons restreint l'étude aux occurrences où la disjonction s'opère grâce au verbe de la proposition principale. Les occurrences, très intéressantes et prolifiques, elles aussi, à élément disjonctif autre que verbal (y compris le seul participe passé) ne seront pas prises en considération, car elles mériteraient une étude approfondie à part, les rapports syntaxiques entre les éléments disjoints étant spécifiques, ou du moins différents de ceux que nous nous proposons d'étudier. Il s'agit par exemple des occurrences où l'élément qui s'insère entre l'antécédent et le relatif est un syntagme adverbial ou une proposition incidente, comme en (2) et (3) :

(2) Et il me dona vraiment
La pel, sor sainz le juerrai,
Que molt bien deservie l'ai. (BA, v. 404-406)

(3) Et Travers trenche *le bacon*,
 Tout belement et sanz trençon,
Qui mout li fist la nuit de paine (HB, v. 441-443)

§16 Quoique restreints à la disjonction par le verbe de la principale, les cas que nous prenons en considération ne sont pas moins variés, le syntagme verbal étant plus ou moins étoffé, que ce soit :

§17 par une proposition complétive :

(4) *Li doiens* pensse qu'il dit voir,
Qui molt fu goulouse autrui avoir :
 Miex aime un mort que quatre vis. (BA, v. 137-139)

§18 par un adverbe, comme en (5), l'élément disjonctif étant parfois formé par le seul participe passé précédé de l'adverbe, comme en (6) :

(5) Et *la dame* lors se leva,
Qui molt ert jolie et mingnote (BA, v. 322-323)

(6) Sainte Marie, saint Romacles,
 Comme est *li doiens* bien venuz
Qui o tel dame gist toz nuz! (BA, v. 257-259)

§19 par un attribut :

(7) Certes, *vous* estes trop chetiz,
Qui ceenz l'avez tant soufferte. (BA, v. 454-455)

§20 Parfois, la disjonction par le verbe s'aggrave par toute une proposition, incidente ou circonstancielle, comme en (8) :

(8) *Travers* saut sus, si les va querre,
Qui mout ot la nuit de torment. (HB, v. 290-291)

§21 Les tableaux 1 et 2 présentent le nombre d'occurrences de relatives introduites par *qui* ou *que*, conjointes à leur antécédent ou disjointes de celui-ci dans les trois textes du corpus.

Texte	Tour à <i>qui</i> conjoint	Tour à <i>qui</i> disjoint par le verbe de la principale
« De Haimet et de Barat » 518 vers 3122 mots ²⁶	18 (v. 28-29, 37, 64-65, 112-114, 138-139, 208-209, 218-220, 233-235, 243-244, 275, 298-299, 325, 332, 344-345, 362-363, 372-373, 472-473, 492-493)	14 (v. 53-55, 166-167, 168-170, 174-175, 213-214, 236-237, 290-291, 334-335, 352-353, 386-388, 456-457, 487-490, 498-499, 500-502)
« Du bouchier d'Abeville » 590 vers 3392 mots	8 (v. 5-6, 46, 103-105, 192-193, 279-280, 292, 541, 582)	15 (v. 57-58, 120-122, 137-139, 220-221, 257-259, 322-323, 360-361, 397-398, 413-416, 418-421, 422-424, 454-455, 466-467, 478-480, 540-543)

²⁶D'après les calculs indiqués dans les notices de la BFM.

« Du segretain moine » 816 vers 4741 mots	27 (v. 3-4, 18-19, 44-46, 53-54, 60-61, 67-68, 80-81, 94-95, 306-308, 377-378, 425-427, 428-429, 438-439, 446-447, 494-495, 524-525, 536, 552-553, 575, 596, 632-633, 634-635, 690-693, 740-741, 776, 786-787, 808-810)	16 (v. 38-39, 97-98, 243-244, 275-276, 286-287, 325-326, 335-337, 340-341, 384-387, 407-408, 413-414, 479-480, 482-484, 670-671, 718-720, 776-778)
---	---	--

Tableau 1. Les relatives à antécédent introduites par *qui*

Tour avec <i>que</i> Texte	<i>Que</i> conjoint	<i>Que</i> disjoint par le verbe de la principale
« De Haimet et de Barat » 518 vers 3122 mots	1 (v. 123)	2 (v. 296-297, 308-309)
« Du bouchier d'Abeville » 590 vers 3392 mots	7 (v. 7-8, 217, 408, 419, 435, 551, 559)	2 (v. 378-379, 531-534)
« Du segretain moine » 816 vers 4741 mots	10 (v. 162-163, 268, 289-290, 317, 411-412, 0422, 529-530, 643, 659, 736)	2 (v. 165, 547-548)

Tableau 2. Les relatives à antécédent introduites par *que*

ANALYSE DES OCCURRENCES

Relative appositive

§22 La plupart des relatives avec *qui*, qu'elles soient conjointes ou disjointes, sont des relatives non restrictives, c'est-à-dire explicatives ou appositives, dans les trois textes. Au sein de ce groupe se dessinent nettement quelques sous-groupes.

§23 Parmi ces relatives non restrictives, en particulier les disjointes, se distingue la relative « causale²⁷ », dans le discours des personnages et avec pour antécédent le pronom personnel *vous* dans la presque totalité des cas. C'est le type de relative introduite par *qui* qu'Annie Bertin analyse comme circonstancielle causale, c'est-à-dire lorsque la subordonnée, n'apportant pas de détermination restrictive, ajoute, telle une apposition, des précisions non nécessaires sur l'antécédent²⁸. Dans ce cas, pour A. Bertin, le lien entre les deux propositions est lâche et la relation entre elles est similaire à celle qu'instaure *car/que*.

§24 Dans nos trois fabliaux, la plupart des relatives de ce type se trouve dans *Du bouchier d'Abeville*, notamment dans le discours des personnages. Dans la très grande majorité des cas, à l'exception d'une seule occurrence, l'antécédent est le pronom personnel *vous*. Dans tous les cas, les occurrences présentent la disjonction entre le relatif et l'antécédent, comme dans les trois exemples suivants :

(9) *Vous* n'estes mie droiz ermites,
Qui tel chose me requerez! (BA, v. 220-221)

(10) –Dame, *vous* dites desreson
Qui por le mien me ledengiez. (BA, v. 360-361)

(11) « Dame, fet il, se Diex me saut,
Vous avez fet trop vilain saut :
Petit me prisiez et doutez,
Qui ma mesnie me batez. (BA, v. 413-416)

§25 Dans ce dernier exemple (11), le lien entre l'antécédent *vous* et le relatif est d'un degré encore plus lâche que dans (9) et (10), du fait de la distance encore plus grande qui les

²⁷Mira Rothenberg (*op. cit.*, p. 189-190) préfère le terme de « proposition descriptive » à ceux de « proposition explicative » ou de « proposition circonstancielle », car « ce n'est que du contexte que résultent, pour la même proposition relative, des valeurs logiques différentes, dont le commun dénominateur est qu'elles décrivent ».

²⁸Annie Bertin, *L'expression de la cause en ancien français*, Genève, Droz, 1997, p. 124.

sépare. Et ce à un tel point que l'on pourrait interpréter aussi *qui* comme reprenant le pronom personnel sujet omis dans la proposition principale la plus proche, dans le vers 415. Ce fait ne peut que confirmer le statut assez relâché du lien syntaxique entre les deux propositions, la relative devenant circonstancielle à part entière, le relatif perdant son statut de représentant d'un nom ou d'un pronom. Les liens étant implicites, l'expression se trouve être *synthétique* au plus haut degré : c'est-à-dire que l'on essaie de dire plus, d'insister sur des traits de caractère ou des événements, ainsi que, dans le même temps, de le faire rapidement, par des propositions assez souples et adaptées au vers octosyllabique.

§26

La plupart de ces occurrences se situent dans *Du bouchier d'Abeville*, six avec disjonction et une conjointe, en (12). On en retrouve deux aussi dans *Du segretain moine* et *De Haimet et de Barat*, mais, dans l'exemple (13), l'antécédent n'est pas le pronom personnel *vous*, ce qui est un cas particulier, apparemment très rare :

(12) Seignor, *vous qui* les biens savez (BA, v. 582)

(13) *Li moigne* siet gueule bae
Qui ot reçu male colee (SA, v. 413-414)

(14) « Seignor, dit il, qui la sus estes,
Vous ne faites mie raison,
Qui me descouvrez ma meson. (HB, v. 500-502)

§27

Pour Annie Bertin (*ibid.*), cet emploi causal de la relative se rencontre surtout dans les épopées, bien qu'on le relève également dans un texte historique comme le *Brut de Wace*, et la relative peut indiquer le motif d'un acte, comme c'est le cas en (13), ci-dessus, mais le plus souvent, comme *car/que*, c'est un acte de parole que justifie la relative, qui peut apporter la preuve d'une affirmation.

§28

Dans l'exemple suivant, l'antécédent *vos* de la relative causale a le rôle de complément d'objet direct, non pas de sujet, comme dans les autres exemples, ce qui est à noter aussi, parce que très rare :

(15) Et li dist : « Moigne, par saint Pol,
Sachiez que je *vos* tieng por fol
Qui ma fame honir volez. (SA, v. 335-337)

§29

Le taux plus élevé de *qui* disjoints par rapport aux occurrences conjointes dans la même œuvre se retrouve dans *Du bouchier d'Abeville* (les tours disjoints sont exactement deux fois plus nombreux). Cela est en partie dû aux occurrences avec *vous* et la causale, que l'on ne retrouve, *grosso modo*, que dans ce fabliau, comme on l'a déjà vu.

Relatives stéréotypées

§30 On trouve aussi dans *Du bouchier d'Abeville* quelques occurrences typiques, qui sont dans la plupart des cas disjointes, à savoir les relatives formées sur le modèle « qui molt fu/ert... » :

(16) *Li doiens* seoit sor son sueil,
Qui molt fu plains d'orgueil. (BA, v. 57-58)

(17) *Li doiens* pense qu'il dit voir,
Qui molt fu goulouse autrui avoir :
Miex aime un mort que quatre vis. (BA, v. 137-139)

(18) Et *la dame* lors se leva,
Qui molt ert jolie et mingnote (BA, v. 322-323)

§31 Les relatives sont dans ce cas appositives et descriptives. Elles ont comme fonction de servir notamment la description des personnages, en accentuant le trait de caractère nécessaire à la narration et en insérant ce soulignement presque imperceptiblement dans le récit, comme dans les trois exemples ci-dessus.

§32 Dans *Du segretain moine*, on en trouve une aussi, mais conjointe :

(19) Et il remest avec *sa fame*,
Qui mout estoit cortoise dame. (SM, v. 67-68)

§33 Ne pourrait-on interpréter ces relatives comme l'un de ces procédés utilisés par le narrateur pour ralentir la narration propre, dont parle Jean Dufournet dans sa présentation, que nous avons citée au début de cet article ? Sans que ces relatives puissent être vues comme des interventions directes du narrateur adressées à ses lecteurs-auditeurs, il ne serait peut-être pas illégitime de les voir comme participant de la tension structurelle du fabliau, qui anime les conteurs, « tirillés entre ces deux exigences contradictoires, l'une réaliste (*tout dire*) et l'autre narrative (*ne dire qu'une partie*) » (p. 11). La relative appositive, à caractère stéréotypé, semble superflue, ne faisant que répéter ou souligner certains traits du caractère ou de l'apparence des personnages, ou bien revenir sur des faits.

§34 Quelques formules religieuses à proprement parler se retrouvent aussi, que ce soit avec le relatif *qui* ou *que* :

(20) « Sire, par *Dieu qui* fist le mont (BA, v. 46)

(21) Et cil qui le mouton aporte
Li dist : « Sire, *cil Diex* vous saut
Qui sor toz hommes puet et vaut ! » (BA, v. 120-122)

(22) Par *Dieu que* de vrai cuer appel
De mon mouton auras la pel (BA, v. 217-218)

(23) Par toz les *sainz qui* sont a Romme (BA, v. 292)

(24) *Foi que* doi Deu omnipotent (SM, v. 268)

§35 Tous ces exemples sont puisés dans le discours des personnages, ce qui est aussi le cas d'emploi le plus fréquent de pareilles formules religieuses dans tous les récits de cette époque, y compris les romans courtois.

Relative avec pour antécédent le démonstratif CIL

§36 C'est dans *De Haimet et de Barat* que les occurrences du pronom démonstratif CIL comme antécédent de la relative sont les plus nombreuses, en particulier en tour disjoint mais aussi conjoint.

(25) Et *cil* vait le bacon aerdre
Qui ja mais nel cuidoit tenir (HB, v. 352-353)

(26) Si vit luire clarté de fu
Que cil alumé i avoient,
Qui mout bien faire le savoient. (HB, v. 386-388)

(27) Cele veille, et *cil* se dort,
Qui mout desirroit le repos. (HB, v. 456-457)

(28) *Cil qui* le siecle vont gabant
Dient : « Dame, ou est vo barons ? » (HB, v. 138-139)

(29) *Cil qui* du bacon ont desir
Vinrent quant il fu anuitié (HB, v. 208-209)

(30) Et *cil, qui* ne demandoit el,
Prent le bacon par le hardel (HB, v. 362-363)

§37 Selon Michel Pierrard²⁹, le démonstratif (aussi bien *celui* que *ce*) ne se spécialise comme support formel, perdant son autonomie, que depuis le xvi^e siècle (période à laquelle apparaît déjà nettement l'opposition entre pronoms et déterminants démonstratifs, qui se substitue à l'ancienne opposition sémantique entre *cil* et *cist*). Nous considérons donc CIL comme un véritable antécédent de nos relatives, ce dont témoigne aussi la possibilité de disjonction entre le relatif et le démonstratif. Contrairement donc à la situation en français contemporain, où la relative suivant le pronom démonstratif « celui » n'est que restrictive, en français médiéval, celle-ci peut être aussi bien restrictive qu'appositive, dans les cas où « cil » est spécifique et signifie 'l'autre'³⁰.

§38 Dans tous nos exemples ci-dessus, CIL est spécifique, aussi bien au singulier qu'au pluriel, son référent étant à trouver parmi les personnages. Et ce n'est qu'à partir du contexte immédiat, de gauche, que l'on peut interpréter les relatives comme restrictives, déterminatives, comme en (29), ou pas, comme appositives, circonstancielles, descriptives, comme en (25), (26), (27), (28) et (30). Le démonstratif dans certains cas, en particulier dans (25), où cela est le plus évident, a la fonction spéciale d'indiquer le changement de sujet syntaxique.

La relative narrative

§39 Contrairement à nos attentes préalables, les trois œuvres du corpus ne présentent que très peu de relatives narratives, à savoir deux exactement. L'une se trouve dans *Le segretain moine* :

(31) *Guillaume* menja tot premier,
Qui en son lit s'ala couchier (SM, v. 286-287)

§40 l'autre, dans *De Haimet et de Barat* :

(32) *Travers* saut sus, si les va querre,
Qui mout ot la nuit de torment. (HB, v. 290-291)

§41 La relative dans le second exemple est moins 'classique' du point de vue des temps verbaux, car les deux premiers procès ne sont pas au parfait mais au présent.

²⁹Michel Pierrard, *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Paris, Peeters, 1988, p. 63-64.

³⁰Pour une analyse approfondie de cet emploi spécifique du démonstratif CIL en ancien français, voir Céline Guillot, « Le pronom démonstratif anaphorique 'cil' de l'ancien français : continuité ou discontinuité topicale », dans C. Denizot et E. Dupraz (éd.), *Anaphore et anaphoriques : variété des langues, variété des emplois*, Rouen, Presses Universitaires Rouen, 2012, p. 97-115.

CONCLUSIONS

§42 Ces quelques observations de l'emploi et des formes de la proposition relative dans les trois fabliaux nous amènent à la conclusion générale que la relative participe pleinement des techniques de narration dans le genre, qu'elle est le moyen syntaxique le plus « synthétique » de décrire les personnages, en mettant l'accent sur leurs traits les plus saillants, nécessaires à l'histoire, d'une part, et de faire progresser le récit, tout en le ralentissant, de l'autre.

§43 D'une part, les occurrences, d'un taux assez important, de la relative appositive disjointe relient valeur sémantique et ordre des mots (distance entre l'antécédent et le relatif) : le tour dans ce cas est syntaxiquement 'relâché' du fait du caractère sémantique accessoire de la proposition. De l'autre, la relative apparaît comme un moyen assez concis de description, d'explicitation, de narration.

Quelques mots à propos de : Malinka Velinova

Malinka Velinova est docteur en linguistique de l'Université Paris-Sorbonne depuis 2015 et maître de conférences en histoire de la langue française au Département d'études romanes de l'Université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia. Ses intérêts de recherche portent sur la linguistique diachronique, la grammaticalisation, les types de relative et la structure de l'information en ancien et moyen français, la littérature médiévale (l'énonciation, les rapports entre oralité et syntaxe, la formule épique, le monologue intérieur).

Pour citer cet article

Malinka Velinova, « Proposition relative et techniques narratives dans les fabliaux du Moyen Âge : l'exemple de « De Haimet et de Barat », « Du bouchier d'Abeville », « Du segretain moine » », *Op. cit., revue des littératures et des arts* [En ligne], « Agrégation 2024 », n° 25, automne 2023, mis à jour le : 05/12/2023, URL : <https://revues.univ-pau.fr:443/opcit/index.php?id=758>.